



# FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME JUNIORS ET CADETS

**Critères de sélection**



## **LIVRET**

[www.escrime.ca](http://www.escrime.ca)

**2014-2015**



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	2
--------------------	---

## ORGANISATION ET OPERATION

➤ Comité consultatif de la haute performance (CCHP).....	3
➤ Comité haute performance de ratification des sélections .....	3
➤ Fédération canadienne d'escrime (FCE) - Bureau national .....	3

## PROCEDES ET CRITERES DE SELECTION

➤ CRITERES DE SELECTION DE LA FCE .....	4
a) Admissibilité aux sélections	
b) Coupes nord-américaines et autres compétitions internationales non FIE	
c) Coupe du monde junior	
d) Projets de l'équipe nationale	
➤ CLASSEMENT DE SELECTION DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE .....	8
a) Aperçu	
b) Compétitions internationales de sélection de HP	
c) Grilles de points de haute performance	

*Note du traducteur : Pour la clarté du texte, dans le présent document, le masculin générique englobe le féminin.*



## **INTRODUCTION**

On trouve dans le présent livret les principes généraux de sélection que la Fédération canadienne d'escrime (FCE) utilisera pour sélectionner l'équipe canadienne aux Championnats du monde cadet et junior de 2015 et à d'autres projets juniors du programme de haute performance (PHP) pendant la saison 2014-2015. Ces informations permettront aux athlètes et à leurs entraîneurs d'élaborer leur programme annuel d'entraînement et de compétition pour la saison.

Même si nous avons fait tous les efforts possibles pour nous assurer de l'exactitude des renseignements inclus dans le présent livret, nous conseillons aux lecteurs de consulter la personne responsable de la haute performance ou les leaders des armes au cas où ils auraient un doute quelconque en ce qui concerne un élément relatif à la haute performance (HP).

De même, les dates des compétitions internationales de sélection sont exactes au moment où ce document est publié, mais il se peut que les dates ou les événements soient modifiés, et c'est en fait parfois le cas. Vous devez donc vérifier les détails relatifs aux compétitions avant de faire vos arrangements définitifs de voyage. En outre, il en va de la responsabilité des athlètes (et de leurs entraîneurs personnels) de bien connaître le contenu du présent document

## **MODIFICATIONS AU PRESENT LIVRET**

La FCE a fait tous les efforts possibles pour s'assurer que le contenu du présent livret demeurera exact pendant toute la durée de la saison. Cependant, au cas où des changements se produiraient, et en particulier en rapport avec les compétitions internationales de sélection, la personne responsable de la haute performance (en consultation avec le comité consultatif de la haute performance - CCHP), se réserve le droit d'apporter au présent livret, à son entière discrétion, les modifications qui selon lui sont nécessaires pour assurer la sélection des meilleurs athlètes aux épreuves de la saison de 2015.

Toutes les modifications apportées à ce livret seront communiquées directement à tous les membres du programme Haute Performance. La présente clause ne doit pas être utilisée pour justifier des modifications après une compétition ou des épreuves de sélection qui faisaient partie de la procédure interne de nomination des athlètes, à moins que ce ne soit relié à des circonstances exceptionnelles imprévues.

La présente section a pour objet de permettre d'apporter au présent livret des modifications pouvant s'avérer nécessaires à cause de fautes de frappe ou du manque de clarté d'une définition ou d'un libellé, et ce, avant que cela ait un impact sur les athlètes. De telles modifications doivent avoir pour objet d'éviter les différends à propos de la signification des clauses du présent document, et non pas de permettre des modifications qui justifieraient la sélection d'athlètes différents de ceux ou celles qui auraient été sélectionnés autrement. De telles modifications doivent être raisonnablement justifiables, en vertu des principes fondamentaux de justice naturelle d'équité procédurale.



## COMITE CONSULTATIF DE LA HAUTE PERFORMANCE (CCHP)

Caroline Sharp	directrice administrative
Dominique Teisseire	président du comité
Jean-Marie Banos	membre du comité
Sandra Sassine	membre du comité
Victor Gantsevich	membre du comité
David Howes	leader d'arme de l'ÉN à l'épée
Paul ApSimon	leader d'arme de l'ÉN au fleuret
Stéphane Hamel / Benjamin Manano	leader d'arme de l'ÉN au sabre

## COMITE HAUTE PERFORMANCE DE RATIFICATION DES SELECTIONS

Le comité haute performance de ratification des sélections (CHPRS) entérinera les sélections finales, et s'assurera que la composition finale de l'équipe proposée par le leader de chaque arme pour toutes les compétitions principales satisfait aux critères publiés dans le présent livret. À chaque arme, le CHPRS sera composé de :

1. la directrice administrative (DA);
2. deux (2) ou trois (3) membres du comité consultatif de la haute performance.

### Le CHPRS se réserve le droit de retirer un athlète d'une sélection dans les cas suivants :

1. si l'athlète en question n'a pas participé à un stage d'entraînement obligatoire avant la compétition, tel que stipulé dans le PHP. Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance d'un événement spécifique. Après discussion, la DA et le leader de l'arme pourront accorder de telles exemptions au cas par cas. Toutes les exemptions seront communiquées à tous les leaders d'armes et à tous les athlètes;
2. si l'athlète ne s'est pas acquitté de ses obligations identifiées dans le cadre de l'«Entente de l'athlète du PHP»;
3. si l'athlète ne s'est pas acquitté de ses obligations identifiées dans le cadre du «Code de conduite de la FCE»;
4. si l'athlète a des dettes impayées envers la FCE.

## FEDERATION CANADIENNE D'ESCRIME - BUREAU NATIONAL

10 Masterson Drive  
St-Catherines, Ontario  
L2T 3P1, Canada

Téléphone : 1-647-476-2401  
Courriel : [hppc@fencing.ca](mailto:hppc@fencing.ca)  
Page Internet : [www.fencing.ca](http://www.fencing.ca)



## **POLITIQUES DE SÉLECTION DE LA FCE**

NOTA : En cas de différend en ce qui concerne une sélection, les athlètes peuvent utiliser la *Politique d'appel des sélections de la FCE*, qui se trouve sur le site Web de la FCE.

### ***a) Admissibilité aux sélections***

Pour être admissible à une sélection pour n'importe quelle compétition de la FIE ou à un projet de l'équipe nationale (PÉN), un athlète doit :

- 1) détenir une licence en règle de la FCE pour la saison 2014-2015;
- 2) détenir une licence en règle de la FIE pour le Canada pour la saison 2014-2015;
- 3) être citoyen canadien ou immigrant reçu au Canada; et
- 4) avoir satisfait à tous les critères de sélection publiés pour la compétition en question.

Vous pouvez vous procurer votre licence FIE sur le site Web de la FCE.

### ***b) Coupes nord-américaines (NAC) et compétitions internationales autres que celles de la FIE*** **Épreuves de la Coupe nord-américaine (NACs)**

Sélection : Ouverte à tous les athlètes canadiens ayant une licence de la FCE.

Les épreuves de la NAC organisées par la *United States Fencing Association* (USFA) seront souvent désignées comme compétitions internationales de sélection, comptant pour les classements de sélection du PHP cadets et juniors.

Pour participer aux épreuves de la NAC cadettes et juniors, il n'y a aucun critère de sélection.

La USFA impose une norme minimale pour participer aux épreuves de DIV 1 (Division 1) des NACs, elle exige que les escrimeurs détiennent une classification «C» ou supérieure pour pouvoir s'y inscrire.

Les athlètes sont responsables de leur propre inscription et de leurs propres arrangements de voyage pour ces compétitions. N'oubliez pas de vérifier sur le site Internet de la USFA <http://www.usfencing.org> les dates, lieux et dates limites d'inscriptions pour toutes ces compétitions de la NAC avant de réserver vos billets d'avion.

### **Compétitions de développement : circuit européen (cadet ~ junior)**

Il y a un autre groupe de compétitions en Europe qui constituent de bonnes occasions de développement pour les athlètes cadets et juniors. Leur format (poules et élimination directe (ED) avec repêchages) et le nombre de participants en font de bien meilleures occasions de développement que les épreuves FIE Junior A (Coupe du monde). Elles constituent un excellent premier contact avec la scène internationale. Vous pouvez trouver des renseignements au sujet de ces compétitions sur le site suivant : <http://www.eurofencing.info/tournaments>

Nous encourageons les entraîneurs provinciaux ou de clubs à planifier un voyage de l'équipe provinciale ou du club à une de ces compétitions cadettes ou juniors organisées dans ces pays, à titre de tournée de développement (compétition et entraînement dans des clubs). Dans certains cas, il pourrait s'avérer plus bénéfique que plusieurs



clubs ou provinces se regroupent pour avoir davantage de ressources pour un tel projet. Le personnel de HP peut vous aider à identifier et à établir des contacts pour de tels projets.

Un maximum d'une compétition du circuit européen figure parmi les compétitions de sélection chez les cadets pour la saison 2014-15. Les athlètes sont encouragés à participer aux compétitions du circuit des cadets européens supplémentaires pour l'expérience, mais seulement celui qui est identifiés par le leader de l'arme sera utilisé pour la sélection. Une licence Européenne est nécessaire pour participer au Circuit Européen Cadet. Elle peut être achetée sur le site de la FCE.

La FCE n'effectue aucune sélection pour les compétitions de la NAC ou non FIE. Les tireurs sont personnellement responsables de leur inscription et de leurs arrangements de voyage à ces compétitions, à moins que ladite compétition soit identifiée dans le cadre d'un projet de l'équipe nationale (PÉN). N'oubliez pas de vérifier sur les sites Internet appropriés les dates, lieux et dates limites d'inscriptions pour toutes ces compétitions avant de réserver vos billets d'avion.

NAC – USFA : [www.usfencing.org](http://www.usfencing.org)  
Circuit français – FFE : [www.escrime-ffe.fr](http://www.escrime-ffe.fr)  
Circuit allemand – DFB : [www.fechten.org](http://www.fechten.org)

Les organisateurs de ces compétitions peuvent imposer des normes supplémentaires de participation (p. ex. une licence de la FIE en France et en Allemagne, la classification «C» de la USFA pour les épreuves de la NAC, et ainsi de suite). Les tireurs doivent donc vérifier auprès des organisateurs s'ils sont admissibles à participer à la compétition avant de faire leurs arrangements de voyage. Il se peut que l'athlète doive, en collaboration avec le leader de l'arme, donner des renseignements supplémentaires aux organisateurs pour assurer qu'il satisfait à toutes les normes exigées. Nous recommandons donc aux athlètes de se préparer longtemps à l'avance pour participer à une de ces compétitions.

**Les athlètes d'âge mineur qui participent à une de ces compétitions doivent être accompagnés par un adulte (parent, entraîneur personnel ou gardien ou tuteur, tel que stipulé dans la lettre envoyée à la FCE).**

**Nombre limite d'inscriptions :** La FCE sélectionnera au maximum huit (8) athlètes aux épreuves de la circuit européen identifiées comme PÉN. Et la FCE sélectionnera au maximum quatre (4) athlètes aux autres épreuves de la circuit européen.

**Processus et critères de sélection pour les PÉN :** Le leader de l'arme en question fera toutes les sélections pour les PÉN, à l'aide des critères suivants :

1. la FCE sélectionnera au maximum huit (8) tireurs pour les épreuves de la Coupe du monde junior identifiées comme PÉN;
2. Les athlètes qui ont participé aux Championnats du monde senior de 2014 seront automatiquement sélectionnés pour le PÉN. Tous les postes restants seront priorisés en fonction de la PHP classement cadet avec le leader de l'arme ayant approbation finale.
3. Le délai de 35 jours pour l'application peut être levé par le leader de l'arme pour la sélection PÉN.
4. Seulement les athlètes sélectionnés dans le top 8 du classement HP pourront marquer des points. Si un tireur est sélectionné pour remplacer un athlète qui ne peut pas participer à l'événement, il gagnera de l'expérience mais



ses points ne seront pas comptabilisés pour la sélection aux Championnats Panaméricains junior ou pour les Championnats du Monde junior.

### ***c) Épreuves de la coupe du monde junior***

Au plus une (1) épreuve de la Coupe du monde junior sera identifiée à titre de projet de l'équipe nationale junior (PÉN) et servira d'épreuve de sélection pour la saison 2014-2015. La FCE incite les athlètes à s'inscrire à d'autres épreuves de la Coupe du monde junior pour acquérir de l'expérience et améliorer leur classement de la FIE. Cependant, seule l'épreuve identifiée par le leader de l'arme servira aux fins de la sélection.

Seule la FCE peut inscrire les tireurs aux compétitions de la FIE. Par conséquent, toutes les demandes de participation aux compétitions de la FIE doivent être effectuées selon les indications ci-dessous.

**Norme minimale de qualification :** Pour être admissible à participer à une compétition de la FIE organisée à l'extérieur du Canada, l'athlète doit détenir une licence en règle de la FCE et de la FIE pour la saison en cours.

**Date limite pour les inscriptions:** Trente-cinq (35) jours (soit 5 semaines) avant le premier jour de la compétition, pour n'importe quelle compétition de la FIE. Ce délai sera levé pour les projets de l'équipe nationale si la sélection a lieu après la date limite de 35 jours.

**Procédure d'inscription :** Pour être considéré pour une sélection à compétition internationale, les athlètes doivent suivre le processus de demande en ligne, accessible sur le site Web de la FCE, sous l'onglet Équipe nationale. Cependant, la soumission de ce formulaire ne garantit pas à l'athlète une participation à la compétition. S'il n'est pas sélectionné, on lui remboursera ses frais d'inscription.

**Inscriptions tardive :** Aucune inscription en retard ne sera acceptée.

**Nombre limite d'inscriptions :** La FCE sélectionnera au maximum huit (8) athlètes aux épreuves de la Coupe du monde junior de la FIE identifiées comme PÉN. Et la FCE sélectionnera au maximum quatre (4) athlètes aux autres épreuves de la Coupe du monde junior

**Confirmation de la sélection finale :** Dans les cinq (5) jours ouvrables après la date limite des inscriptions, la FCE publiera la liste définitive des athlètes sélectionnés pour la compétition en question. Cette liste sera établie comme suit :

- les demandes seront priorisées en fonction du classement de sélection junior de PH, le leader de l'arme donnant l'approbation finale.

Les résultats qui modifient le classement entre le jour de la sélection et la compétition n'auront aucune influence sur la sélection. Cette liste sera transmise par courriel à tous les athlètes qui ont soumis le formulaire d'inscription (et à leurs entraîneurs personnels) (en utilisant les courriels indiqués sur le formulaire), ainsi qu'aux leaders d'arme concernés.

**Compétition par équipe :** Tous les athlètes sélectionnés au PEN doivent être préparés à participer à l'épreuve par équipe. Les frais pour l'épreuve FIE par équipe doivent être payés par les tireurs qui y participent.



**Confirmation de la participation à une compétition internationale :** Les athlètes sélectionnés doivent confirmer leur participation à l'épreuve de la Coupe du monde junior (PÉN) en répondant, dans les soixante-douze (72) heures, au courriel envoyé à tous les athlètes. Si aucune réponse n'est reçue dans ce délai, cela sera interprété comme un refus de la sélection.

**Désistements de participation à une compétition de la FIE :** Les désistements doivent être reçus à la FCE par courriel à [hppc@fencing.ca](mailto:hppc@fencing.ca) et à [ed@fencing.ca](mailto:ed@fencing.ca) et les messages vocaux ne sont pas acceptés. La date limite pour se désister est de quatorze (14) jours avant le premier jour de la compétition. Les athlètes qui se désistent après cette date limite, ou qui ne se présentent pas à la compétition, **écoperont d'une amende de 1 500 \$ et seront suspendus de toute sélection internationale jusqu'à ce qu'ils aient payé ladite amende.** Il s'agit d'une amende imposée par la FIE à la FCE, et elle sera transmise à l'athlète fautif. La FCE envisagera de faire des exceptions à cette règle en cas de force majeure, comme dans le cas où l'athlète doit se désister en raison d'une blessure ou d'une maladie qui l'empêche de participer à la compétition en question. Dans ce cas, il doit présenter un certificat médical au même moment que son avis de désistement. Ce certificat et la demande de désistement doivent être transmis par courriel **avant la compétition.**

**Annonce :** Suite à la confirmation de participation de tous les athlètes, la liste finale des participants sera envoyée par courriel à tous les athlètes, à leurs entraîneurs personnels et aux responsables d'arme concernés.

**Les athlètes d'âge mineur qui participent à une de ces compétitions doivent être accompagnés par un adulte (parent, entraîneur personnel ou gardien ou tuteur, tel que stipulé dans la lettre envoyée à la FCE).**

Les athlètes ne doivent pas effectuer d'arrangements de voyage tant qu'ils n'auront pas reçu par courriel la confirmation qu'ils sont bien inscrits à la compétition.

**Processus et critères de sélection pour les PÉN :** Le leader de l'arme en question fera toutes les sélections pour les PÉN, à l'aide des critères suivants :

1. la FCE sélectionnera au maximum huit (8) tireurs pour les épreuves de la Coupe du monde junior identifiées comme PÉN;
2. Les athlètes qui ont participé aux Championnats du monde senior de 2014 seront automatiquement sélectionnés pour le PÉN. Tous les postes restants seront priorisés en fonction de la PHP classement Junior avec le leader de l'arme ayant approbation finale.
3. Le délai de 35 jours pour l'application peut être levé par le leader de l'arme pour la sélection PÉN.
4. Seulement les athlètes sélectionnés dans le top 8 du classement HP pourront marquer des points. Si un tireur est sélectionné pour remplacer un athlète qui ne peut pas participer à l'événement, il gagnera de l'expérience mais ses points ne seront pas comptabilisés pour la sélection aux Championnats Panaméricains junior ou pour les Championnats du Monde junior.

**NOTA :**

- Les athlètes brevetés ne doivent pas oublier qu'ils sont dans l'obligation de participer intégralement à tous les PÉN (pour lesquels ils sont sélectionnés). S'ils enfreignent cette règle, le leader de l'arme pourra recommander que ledit athlète soit retiré du PHP et que son brevet lui soit enlevé.
- Tous les athlètes sélectionnés au PEN doivent être préparés à participer à l'épreuve par équipe.



---

## **CLASSEMENT DE SELECTION DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE**

### **APERÇU**

Le classement de sélection du PHP sert à identifier les athlètes pour les sélections internationales et les occasions de financement de la part de la FCE, et il constitue un des critères de sélection pour nommer et prioriser les athlètes pour le Programme d'aide aux athlètes (PAA).

Les athlètes sont classés en fonction du total de points qu'ils ont obtenus dans les compétitions de sélection désignées. Le classement de sélection du PHP repart de zéro au début de chaque nouvelle saison.

Les athlètes sont classés en fonction du total de points qu'ils ont obtenus dans les compétitions énumérées dans le tableau 1, avec l'équipe Cadet ou Junior composée au maximum de huit (8) athlètes. Les athlètes sélectionnés pour participer au Championnat du monde senior de 2014 seront automatiquement sélectionnés pour l'équipe Cadet ou Junior. Le reste des places au sein de l'équipe Cadet ou Junior sera distribué en fonction du classement de sélection indiqué ci-dessous, jusqu'à un maximum de huit (8) tireurs.

L'équipe Cadet et Junior sera sélectionnée au plus tard le **8 décembre 2014** pour toutes les armes excepter pour le sabre junior (homme et dame) et le fleuret cadet (homme et dame). La date de sélection pour ces armes sera le 11 novembre 2014.

### **Bris d'égalité**

Si deux (2) ou plusieurs tireurs sont à égalité avec le même total de points, le lien sera brisé comme suit:

1. par le total des points des épreuves du NAC désignés dans les classements de sélection du programme de HP respectives pour la sélection à l'équipe Cadet ou Junior;

Si l'égalité existe toujours, l'égalité sera brisée par:

2. le meilleur résultat (place) à un événement NAC désigné.



## COMPETITIONS DE SELECTION DE HAUTE PERFORMANCE

Tableau 1

Compétitions de classification de l'équipe nationale (ouvertes)	
Cadet	Junior
Championnat canadien – Cadet*	Championnat canadien – Junior*
Championnat canadien – Junior*	Championnat canadien- Senior*
NAC Columbus (23 juin – 3 juillet) – Cadet*	NAC Columbus (23 juin – 3 juillet) – Junior*
NAC Columbus (23 juin – 3 juillet) – Junior*	NAC Columbus (23 juin – 3 juillet) – Div 1*
Coupe Canada (3-5 octobre) – Cadet*	Coupe Canada (3-5 octobre) – Junior*
Coupe Canada (3-5 octobre) – Junior*	Coupe Canada (3-5 octobre) – Senior*
NAC Portland (10-13 octobre) – Cadet*	NAC Portland (10-13 octobre) – Div 1*
NAC Louisville (7-10 novembre) – Cadet*	
NAC Louisville (7-10 novembre) – Junior*	NAC Louisville (7-10 novembre) – Junior*
Coupe Canada (28-20 novembre) – Cadet*	Coupe Canada (28-30 novembre) – Junior*
Coupe Canada (28-30 novembre) – Junior*	Coupe Canada (28-30 novembre) – Senior*

- Les meilleurs **2 sur 4** résultats des épreuves canadiennes seront comptés pour les classements de sélection cadets et junior à l'exception du Sabre junior (hommes et femmes) et fleuret cadets (Hommes et les femmes). La date limite de sélection de ces armes aura lieu avant la Coupe Canada de novembre et, par conséquent, ces armes ne comptent que **2** résultats à la Coupe Canada.
- Les meilleurs des 3 sur 5 résultats des NAC seront comptabilisés pour le classement de la sélection cadet et les meilleurs des 2 sur 4 NAC seront comptabilisés pour le classement de la sélection junior.

## PROJETS DE L'EQUIPE NATIONALE JUNIOR

Tableau 2

Epée F	Epée M	Sabre F	Sabre M	Fleuret F	Fleuret M
<b>janvier</b>					
Coupe du monde jr 17-18 janvier 2015 Dijon, FRA	Coupe du monde jr 17-18 janvier 2015 Bale, Switzerland	Coupe du monde jr 6-7 décembre 2014 Dormagen, GER	Coupe du monde jr 6-7 décembre 2014 Dormagen, GER	Coupe du monde jr 10-11 janvier 2015 Modling, AUT	Coupe du monde jr 10-11 janvier 2015 London, GB
<b>February</b>					
Pan Am junior 3-9 fév 2015 <b>Toronto, ON</b> <b>(4 premiers seulement)</b>	Pan Am junior 3-9 fév 2015 <b>Toronto, ON</b> <b>(4 premiers seulement)</b>	Pan Am junior 3-9 fév 2015 <b>Toronto, ON</b> <b>(4 premiers seulement)</b>	Pan Am junior 3-9 fév 2015 <b>Toronto, ON</b> <b>(4 premiers seulement)</b>	Pan Am junior 3-9 fév 2015 <b>Toronto, ON</b> <b>(4 premiers seulement)</b>	Pan Am junior 3-9 fév 2015 <b>Toronto, ON</b> <b>(4 premiers seulement)</b>



## PROJETS DE L'EQUIPE NATIONALE CADETTE

Tableau 3

Epée F	Epée M	Sabre F	Sabre M	Fleuret F	Fleuret M
<b>Janvier</b>					
10-11 janvier 2015 Krakow, Poland	10-11 janvier 2015 Krakow, Poland	17-18 janvier 2015 Modling, AUT	17-18 janvier 2015 Modling, AUT	6-7 décembre 2014 Cabries, France	6-7 décembre 2015 Cabries, France
<b>Février</b>					
Pan Am Cadet 3-9 fév 2015 <b>Toronto, ON</b> (4 premiers seulement)	Pan Am Cadet 3-9 fév 2015 <b>Toronto, ON</b> (4 premiers seulement))	Pan Am Cadet 3-9 fév 2015 <b>Toronto, ON</b> (4 premiers seulement)	Pan Am Cadet 3-9 fév 2015 <b>Toronto, ON</b> (4 premiers seulement)	Pan Am Cadet 3-9 fév 2015 <b>Toronto, ON</b> (4 premiers seulement)	Pan Am Cadet 3-9 fév 2015 <b>Toronto, ON</b> (4 premiers seulement)



## *Championnat panaméricain Cadet & Junior de 2015*

<b>Date :</b>	3 au 9 février 2015
<b>Endroit :</b>	Toronto, ON
<b>Date de la sélection :</b>	19 janvier 2015
<b>Objectif de performance du PHP de la FCE :</b>	

### Critères de sélection

À chaque arme, la sélection sera effectuée comme suit :

#### Sélection individuelle cadette (4 athlètes)

- Les athlètes qui, à la date de sélection, sont classés premier, deuxième, troisième et quatrième du classement de sélection cadet de HP de la FCE seront sélectionnés pour l'épreuve individuelle à l'arme correspondante, à condition qu'ils aient été acceptés au sein du PHP au plus tard le **8 décembre 2014**.
- Seulement les athlètes du top 4 qui seront sélectionnés pourront marquer des points. Si un tireur est sélectionné pour remplacer un athlète qui ne peut pas participer à l'événement il gagnera de l'expérience mais ses points ne seront pas comptabilisés pour la sélection aux Championnats du Monde cadet.

#### Sélection individuelle et par équipe junior (4 athlètes)

- Tout athlète ayant concouru aux Championnats du monde seniors 2014, qui s'est qualifié pour la ronde des 64 et qui a terminé dans la première moitié aux Championnats du monde seniors 2014 sera automatiquement sélectionné pour les Championnats panaméricains juniors 2015, s'il ou elle continue de suivre le plan d'entraînement et de compétition approuvé par le responsable d'arme.
- Les places restantes seront attribuées aux athlètes juniors qui occupent les premiers rangs au classement de sélection de HP junior de la FCE pour les épreuves individuelles et les épreuves par équipe de l'arme en question, sous réserve que l'athlète ait été accepté au PHP au 8 décembre 2014.
- Seulement les athlètes du top 4 qui seront sélectionnés pourront marquer des points. Si un tireur est sélectionné pour remplacer un athlète qui ne peut pas participer à l'événement il gagnera de l'expérience mais ses points ne seront pas comptabilisés pour la sélection aux Championnats du Monde junior.

### Bris d'égalité

Si deux (2) ou plusieurs tireurs sont à égalité avec le même total de points, l'égalité sera brisée par le meilleur résultat de la compétition européenne circuit Cadet désigné (pour cadets) ou la Coupe du monde Junior désigné (pour juniors).

### NOTA

Les athlètes ne seront sélectionnés que s'ils respectent leur plan annuel d'entraînement et de compétition approuvé par le leader de leur arme, s'ils soumettent régulièrement des rapports d'entraînement selon les lignes directrices du leader de l'arme, et s'ils participent aux stages d'entraînement obligatoires avant le Championnat panaméricain



junior. Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance d'un événement spécifique. Après discussion, la DA et le leader de l'arme pourront accorder de telles exemptions au cas par cas.

### **Confirmation de la participation au Championnat panaméricain cadet et junior**

Les athlètes sélectionnés doivent confirmer leur participation au Championnat panaméricain cadet et junior en répondant, dans les soixante-douze (72) heures, au courriel envoyé à tous les athlètes. Si aucune réponse n'est reçue dans ce délai, cela sera interprété comme un refus de la sélection.

### **Annonce**

Suite à la confirmation de participation de tous les athlètes, la liste finale des participants sera envoyée par courriel à tous les athlètes, à leurs entraîneurs personnels et aux responsables d'arme concernés

### ***Championnat du monde Junior & Cadet de 2015***

<b>Date :</b>	3 au 12 avril 2015
<b>Endroit :</b>	TBA
<b>Date de la sélection :</b>	14 février 2015

### **Critères de sélection**

À chaque arme, la sélection sera effectuée comme suit :

#### **Junior**

Sélection individuelle (3 athlètes)

- Athlète à participer au Championnat panaméricain junior 2015 (a moins qu'une exemptions a été accordé par le leader d'arme de l'ÉN Responsable).
- Les athlètes sélectionnés pour participer au Championnat du monde senior de 2014, s'est qualifié pour la ronde des 64, et a terminé dans la moitié supérieure aux Championnats du monde senior de 2014, seront automatiquement sélectionnés pour le Championnat du monde junior de 2015, à condition qu'ils respectent leur plan annuel d'entraînement et de compétition approuvé par le leader de leur arme.
- Les athlètes restants seront sélectionnés pour l'épreuve individuelle à l'arme correspondante en fonction du classement junior du PHP, à condition qu'ils aient obtenus un des résultats suivants pendant la période de sélection :
  - a) réussir les critères minimaux de qualification pour les Championnats du monde seniors 2015.
  - b) un résultat parmi les 50 premiers pour le fleuret et sabre ou un top 64 à l'épée dans une Coupe du monde jr (doit être dans la 1<sup>ère</sup> moitié);
  - c) un résultat parmi les 50 premiers pour le fleuret et sabre ou un top 64 à l'épée dans une épreuve NAC junior (doit être dans la 1<sup>ère</sup> moitié);



- d) un résultat parmi les 50 premiers pour le fleuret et sabre ou un top 64 à l'épée dans une division 1 NAC (doit être dans la 1<sup>ère</sup> moitié);
- e) un résultat parmi les 8 premiers au Championnat panaméricain junior de 2015 ;

#### NOTES :

- 1) pour satisfaire à ce critère, les athlètes doivent avoir passé la poule;
- 2) les athlètes doivent avoir été acceptés au PHP au plus tard le 8 décembre 2014 (soit immédiatement après le Championnat canadien d'hiver);
- 3) dans des circonstances exceptionnelles, le CCHP peut supprimer ce critère pour compléter une équipe ou donner de l'expérience à un tireur prometteur, en fonction de la recommandation du leader de l'arme.

Sélection par équipe (3 athlètes)

- Tous les athlètes sélectionnés pour l'épreuve individuelle junior seront sélectionnés au sein de l'équipe canadienne pour l'épreuve par équipe à cette arme. Si moins de trois (3) athlètes ont été sélectionnés pour l'épreuve individuelle junior, l'athlète cadet le mieux classé en fonction du classement cadet du PHP ayant satisfait au critère minimum pour le Championnat du monde cadet sera sélectionné pour l'épreuve par équipes.

#### Cadet

Sélection individuelle (3 athlètes)

- Athlète à participer au Championnat panaméricain cadet 2015 (a moins qu'une exemptions a été accordé par le leader d'arme de l'ÉN Responsable).
- Les athlètes qui, à la date de sélection, s'est qualifié pour une épreuve individuelle aux Championnats du monde junior, sera automatiquement sélectionné pour l'épreuve individuelle dans cette arme aux Championnats du monde cadets.
- Les athlètes qui, à la date de sélection, sont classés premier, deuxième et troisième du classement de sélection cadet de HP de la FCE seront sélectionnés pour l'épreuve individuelle à l'arme correspondante, à condition qu'ils aient obtenus un des résultats suivants pendant la période de sélection :
  - a) réussir les critères minimaux de qualification pour les Championnats du monde junior 2015;
  - b) réussir les critères minimaux de qualification pour les Championnats du monde seniors 2015.
  - c) un résultat parmi les 50 premiers pour le fleuret et sabre ou un top 64 à l'épée à une épreuve circuit européen cadet (doit être dans la 1<sup>ère</sup> moitié et seulement l'épreuve circuit européen cadet désigné qualifie pour des points de sélection);
  - d) un résultat parmi les 50 premiers pour le fleuret et sabre ou un top 64 à l'épée dans une NAC cadette (doit être dans la 1<sup>ère</sup> moitié) ;
  - e) un résultat parmi les 8 premiers au Championnat panaméricain cadet de 2015;

#### NOTES :

- 1) pour satisfaire à ce critère, les athlètes doivent avoir passé la poule;



- 2) les athlètes doivent avoir été acceptés au PHP au plus tard le 8 décembre 2014 (soit immédiatement après le Championnat canadien d'hiver);
- 3) dans des circonstances exceptionnelles, le CCHP peut supprimer ce critère pour compléter une équipe ou donner de l'expérience à un tireur prometteur, en fonction de la recommandation du leader de l'arme.

### **Bris d'égalité**

Si deux (2) ou plusieurs tireurs sont à égalité avec le même total de points, l'égalité sera brisée comme suit:

1. par le point total combiné des compétitions internationales de sélection désignées (Circuit Européen Cadet ainsi que championnat Pan-Am pour les cadets, ou la Coupe du monde Junior plus championnat Pan-Am Junior pour les juniors);

Si l'égalité existe toujours, l'égalité sera brisée:

2. par le meilleur résultat à Cadet Pan-Am pour les cadets ou Juniors Pan-Am pour les juniors.

### **NOTA**

Les athlètes ne seront sélectionnés que s'ils respectent leur plan annuel d'entraînement et de compétition approuvé par le leader de leur arme, s'ils soumettent régulièrement des rapports d'entraînement selon les lignes directrices du leader de l'arme, et s'ils participent aux stages d'entraînement obligatoires avant le Championnat du monde cadet et junior. Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance d'un événement spécifique. Après discussion, la DA et le leader de l'arme pourront accorder de telles exemptions au cas par cas.

### **Confirmation de la participation au Championnat du monde junior**

Les athlètes sélectionnés doivent confirmer leur participation au Championnat du monde junior en répondant, dans les soixante-douze (72) heures, au courriel envoyé à tous les athlètes. Si aucune réponse n'est reçue dans ce délai, cela sera interprété comme un refus de la sélection.

### **Annonce**

Suite à la confirmation de participation de tous les athlètes, la liste finale des participants sera envoyée par courriel à tous les athlètes, à leurs entraîneurs personnels et aux responsables d'arme concernés

### **Politique d'appel de sélection de la FCE**

Pour consulter la politique d'appel de sélection de la FCE, cliquez sur les liens suivants :

[http://www.fencing.ca/sites/default/files/policies/hp/cff\\_appeal\\_policy\\_2011\\_en.pdf](http://www.fencing.ca/sites/default/files/policies/hp/cff_appeal_policy_2011_en.pdf)

[http://www.fencing.ca/sites/default/files/policies/hp/cff\\_appeal\\_policy\\_2011\\_fr.pdf](http://www.fencing.ca/sites/default/files/policies/hp/cff_appeal_policy_2011_fr.pdf)



## GRILLES DE POINTS : HAUTE PERFORMANCE JUNIOR - CADETTE

La grille de points suivante servira à attribuer les points de sélection pour les événements de sélections désignées.

Tableau 4

Coupes Canada/Championnat				NACs*				
	<i>Cadet</i>	<i>Junior</i>	<i>Senior</i>		<i>Cadet</i>	<i>Junior</i>		<i>Senior</i>
1	25	40	50	1	190	235	1	300
2	20	35	45	2	135	175	2	240
3	16	30	40	3	105	140	3	205
5	12	24	35	5-8	75	100	5-8	170
6	10	22	32	9-16	60	80	9-12	165*
7	8	20	30	17-32	30	50	13-16	160
8	6	18	28	33-50	10 (fleuret et sabre)	20 (fleuret et sabre)	17-24	120*
9-16	3	10	14	33-64	10 (épée)	20 (épée)	25-32	80
17-32	2	6	8				33-64	40
33-64	1	3	4					

\*Ces points sont seulement accordés si un athlète a remporté un DE pour obtenir ce résultat (c.-à-d. repêchage).

Coupe du Monde Junior *	
	<i>Junior</i>
1	300
2	240
3	205
5-8	170
9-16	150
17-32	100
33-50	50 (fleuret et sabre)
33-64	50 (épée)
Circuit Européen Cadet*	
1	235
2	175
3	140
5-8	120
9-12	100
13-16	80
17-24	50



25-32	40
33-50	20 (fleuret et sabre)
33-64	20 (épée)
	<i>Cadet</i>
1	120
2	100
3	95
5-8	60
9-16	0
	<i>Cadet</i>
1	300
2	240
3	190
5-8	150
9-16	120
17-32	90
33-64	60

#### **NOTES:**

- L'athlète ne reçoit des points que s'il passe le premier tour de poules,
- Nombre de participants et le pourcentage de points attribués aux compétitions internationales (NAC, Circuit Européen, Coupes du monde junior). Ceci ne s'applique pas pour les Championnats Panaméricains et les Championnats du Monde.

> Plus de 100 compétiteurs	100 % des points du tableau 4
> 75 à 99 compétiteurs	75 % des points du tableau 4
> 50 à 74 compétiteurs	50 % des points du tableau 4
> 25 à 49 compétiteurs	25 % des points du tableau 4
> Moins de 25 compétiteurs	10 % des points du tableau 4

#### **Mises à jour**

À chaque arme, le classement de sélection de HP sera mis à jour sur le site du FCE deux semaines après chaque compétition.